



Lettre des élus FSU du CT de l'UCA n°18 – janvier 2019

Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions suite au Comité Technique (CT) qui s'est tenu le 22 janvier 2019.

Ce compte-rendu est le premier de la nouvelle équipe d'élus FSU au sein du CT suite aux élections du 6 décembre. Nous disposons de 3 élus titulaires sur 10 et autant de suppléants, avec 4 enseignants-chercheurs et 2 BIATSS. Nous sommes la seule liste à disposer d'élus à la fois BIATSS et Enseignants-Chercheurs (EC), portant ainsi la voix de tous, y compris des agents non titulaires, bien sûr.

Comme à leur habitude depuis la création de l'UCA, les élus FSU ont préparé ce CT avec rigueur, analysant les documents, préparant leurs arguments et interventions.

1- Organisation de la Direction des Affaires Financières

Travail de rationalisation des directions, avec ici disparition de la Direction des Affaires Générales qui avait 7 agents en tout (reprographie et trois administratifs). Deux personnels administratifs vont être intégrés à la DAF avec une partie des missions de la DAG, une autre partie étant rattachée à la DIL. Une autre personnel administratif va, à sa demande, rejoindre un autre service. Les agents de la reprographie seront gérés par la DIL. Les missions communes avec plusieurs autres services sont ainsi rationalisées.

Le DGS constate que les services financiers sont les moins attractifs car à la Bourse de l'emploi, 5 postes étaient ici vacants. Il faut donc travailler à l'attractivité de ces services ; axer les missions sur les pilotages plutôt que sur l'exécution peut répondre à cette exigence d'attractivité. Il a ajouté que la nouvelle réorganisation conviendrait mieux car jusqu'à présent les agents ont fait part de leur malaise. Les agents vont avoir des champs de compétences plus précis, ce qui est moins générateur de malaise au travail. Ils auront des responsabilités et missions propres plutôt que des missions à assurer au fil de l'eau. Il y aura glissement des personnels à l'intérieur des deux pôles. Le DGS a indiqué que la nouvelle réorganisation convient mieux à la fois aux agents et au bon fonctionnement du service.

La responsable du service financier a affirmé que cette réorganisation avait été pensée avec les personnels, réunis en séminaire dernièrement.

La FSU est intervenue pour dire que la Direction des Affaires Financières était un service que **nous considérons comme en tension, avec des responsabilités importantes, une charge de travail énorme et un personnel insuffisant, avec en particulier un grand nombre de précaires qu'il faut former régulièrement.** Nous nous sommes donc interrogés sur la justification des réorganisations successives de services présentées comme la solution miracle aux problèmes, aux situations de tension.

L'Administration a indiqué les effectifs du service. Il y a 8 A, 9 B et 17 C, 22 titulaires et 12 contractuels. Nous faisons le constat d'un chiffre d'Agents non titulaires (ANT) trop important, symptomatique d'un service peu attractif. Le DGS a indiqué qu'à la dernière Bourse à l'emploi 5 emplois du service étaient restés vacants et avaient donc dû être pourvus par des

contractuels. Il affirme que la nouvelle réorganisation convient mieux à la fois aux agents et au bon fonctionnement du service, supprimant les éventuels doublons avec les prérogatives d'autres services (notamment DIL).

Vote :

Pour : Unanimité

A l'issue du CT et après nous être renseignés auprès de collègues, **nous nous interrogeons sur la réelle volonté de l'Administration d'augmenter l'attractivité des fonctions financières?** L'UCA n'a-t-elle pas supprimé en 2017 la NBI des responsables financiers des composantes alors que les responsables scolarité en perçoivent toujours? N'a-t-elle pas supprimé des NBI pour les catégories B dans les services centraux (DAF, AC, etc...) ? Certes, les agents, à titre personnel, n'ont rien perdu puisque cette perte est compensée via une IFSE majorée (moins bien prise en compte pour la retraite que la NBI) mais quand l'agent partira, sa fonction, elle, n'aura plus aucune valorisation. **C'est donc bien l'attractivité des fonctions financières qui a été réduite par les décisions même de l'Administration en 2017 !**

Et quand certains perdaient ou voyaient baisser leur NBI (la DAF et ailleurs), d'autres la voyaient créer ou augmenter et d'autres encore -parfois les mêmes- ont obtenu des majoration d'IFSE (voir délibération du 08/12/2017 RI-fonctions spécifiques). C'est le cas par exemple pour les Responsables Administratifs de composantes qui ont obtenu ainsi 300 ou 500 mensuels, en plus de leurs IFSE socle mensuel.

Les agents C et B attendent quant à eux toujours l'effort particulier en leur direction ! **(Voir questions diverses sur ce point)**

Rappelons que la FSU s'est opposée à la mise en place des IFSE majorées comme elle est opposée au classement des agents en groupes fonctionnels pour l'IFSE socle. Et c'est elle qui avait demandé et obtenu la compensation intégrale de la perte de la NBI pour les agents touchés, sans limite de temps.

2-Primes pour dépôt de brevets

L'UCA veut instaurer des primes à l'attention des personnels titulaires ou en CDI de l'UCA déposant un brevet. 600 € sont versés lors du dépôt du brevet et 2400 € éventuellement versés s'il y a ouverture d'une concession de licence d'exploitation ou d'un contrat de cession dudit brevet (soit 3000 € quel que soit le nombre d'inventeurs). Le dispositif est mis en œuvre avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. La première tranche de 600 € est clairement une incitation à accentuer le nombre de dépôts de brevets (c'est le législateur et non l'UCA qui a fixé cette prime). Le dépôt, les frais générés par ce dépôt relève de la SAT actuellement.

Il y a actuellement 112 brevets déposés à l'UCA. Lorsqu'ils rapportent de l'argent, c'est ce qui déclenche le processus de la 2^{ème} tranche de la prime. Le laboratoire n'est pas propriétaire des résultats. Ce sont les tutelles ou cotutelles qui sont propriétaires des brevets. La SAT Grand Centre gère ces brevets ce qui a réduit le coût de gestion de ces brevets pour l'UCA. Avec la disparition de la SAT et sa transformation, un grand nombre de brevets peuvent être abandonnés. C'est le service Recherche Valorisation qui gère ces questions. 18 mois après son dépôt, le brevet est publié.

Pour la FSU il s'agit d'une politique incitative visant à l'extension des dépôts de brevets pour satisfaire les logiques d'une économie néo libérale (classements internationaux, course aux ressources propres, marchandisation et concurrence généralisée...). Pour la FSU, **cette politique est contraire à la philosophie de la recherche publique qui doit produire des résultats publics pour le développement social, culturel et économique.** La FSU est

opposée à la marchandisation des connaissances, et les embargos de droit d'utilisation qu'incarnent la logique des brevets. **Nous sommes opposés au désengagement de l'État avec la baisse des financements pérennes et leur remplacement par des ressources propres** qui seront dès lors très disparates d'une université à l'autre, et conséquemment négatives sur nos missions de service public.

Vote :

Pour : 4 SNPTES

Contre : 3 FSU

Abstentions : 2 FO 1 SGEN

3-Adoption du règlement intérieur du CT

La FSU a demandé que les votes se fassent à main levée comme les textes le disent, donc y compris pour les Pour, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le Président a entériné cette demande et le respect de cette procédure, conforme aux textes réglementaires et au règlement intérieur lui-même.

Vote sur le Règlement intérieur : unanimité Pour

4-Point d'information sur les entretiens de carrière

156 agents ont demandé un entretien avec le conseiller mobilité carrière. Ceci concerne aussi bien des enseignants que des BIATSS. Ces demandes peuvent traduire à la fois une demande de réorientation mais aussi un malaise.

70 agents ont finalement été reçus, plusieurs renonçant au moment où l'administration leur demande de concrétiser leur demande à travers un questionnaire préparatoire à l'entretien. Le fait que de nombreux collègues renoncent à aller au bout de la procédure traduit pour la FSU la volonté de manifester un malaise chez ces collègues plutôt qu'une réelle motivation à se réorienter.

Nous avons demandé comment se sont concrétisées ces démarches : mouvements internes, formations, changements de métier, changements d'employeur. L'Administration a répondu que la majorité des cas a donné lieu à une évolution (mobilité, formation, etc.). Par contre, il n'y a pas d'outil prévu sur l'avis des agents afin de savoir si ces entretiens ont répondu à leurs attentes. Un tel indicateur nous semblerait pertinent.

5-Bilan sur la campagne d'entretiens professionnels 2018

La RH affirme que c'est un moment privilégié d'échange. La FSU a répondu que **si tel était le cas, ce ne sont pas seulement 35 agents sur 1200 qui auraient émis des remarques sur des thématiques dites « à surveiller »**, notamment manque de reconnaissance, surcharge de travail, mal-être au travail, démotivation, conflit, dégradation des conditions de travail.

125 agents ont émis ici une demande de mobilité et 156 ont demandé un entretien avec le conseiller mobilité carrière, ce qui peut traduire soit un mal-être soit un souhait d'évolution professionnelle. Il faudrait savoir si ces chiffres se cumulent ce qui pourrait représenter près de 300 agents faisant part d'une demande de changement ce qui serait très significatif.

Le compte-rendu est aussi une évaluation de l'agent, pas seulement un échange sur le travail de l'année, ce qui recoupe ce qui est demandé dans les dossiers de promotion. Il y a donc un enjeu pour l'agent pour son évolution de carrière.

La FSU avait insisté les années précédentes en CT sur le fait que de nombreux agents

percevaient ces entretiens comme un moment difficile où ils se sentaient jugés, mis en difficulté par une partie de l'encadrement. Nous n'avons pas eu de retours négatifs cette année et nous espérons que cela signifie que certaines pratiques ont disparu. Le Président a répondu que des consignes avaient été données en ce sens et qu'effectivement il semblait que les entretiens s'étaient bien passés cette année. La Présidence est consciente du fait que si seulement 35 agents ont fait des remontées sur une forme de mal-être au travail cela ne signifie pas que seuls ces 35 agents vivent une telle situation.

A l'issue de l'entretien, les agents ont la possibilité de faire part de leur observation dans un cadre réservé à cet effet, sans que le N+1 ne puisse intervenir à ce niveau.

Il n'y a eu aucun recours sur les entretiens en 2018 à l'UCA.

6-Questions diverses

Situation SSU. Intervention FSU : Les agents du SSU, relayés par les médias, l'UNEF mais aussi la FSU dans un communiqué fin décembre, avaient alerté sur la dégradation de leurs conditions de travail dans un service assurant toujours plus de service (nuisance sonores avec travaux en cours à Dolet, eau impropre à la consommation, présence de cafards, locaux exigus et pas aux normes, etc.)

Après les annonces faites par le Président lors de la Conférence sociale du 8 janvier concernant l'avenir du Service Santé Universitaire (SSU), la FSU a demandé confirmation devant le CT de ces annonces.

Nous avons notamment lors de la Conférence sociale contesté le non remplacement du départ d'un psychologue assurant 20% à Dolet, pour une mission d'accompagnement psychologique de plus en plus sollicitée par les agents. Il a été annoncé au CT que la RH a reçu la demande récemment et y a donné un avis favorable immédiat. La situation va donc être réglée même si pour la FSU et les agents du SSU, des moyens humains supplémentaires devraient être accordés pour l'accompagnement psychologique des étudiants (14% de consultations supplémentaires en 2017 dans ce domaine).

Pour les soirées d'écoute à Dolet avec le psychologue, c'était un programme financé par la région et le financement a été réduit d'où passage de deux à une soirée d'écoute par semaine. Ce serait à l'UCA de compenser. Le Président avait répondu à la Conférence sociale qu'il fallait voir comment l'UCA pouvait compenser, notamment si l'unique soirée était menacée.

Pour les locaux actuels à Dolet, il va y avoir rapidement des travaux au niveau des salles de soins et des salles avec point d'eau à Dolet. Ces travaux auront lieu cet été 2019 pour permettre aux agents de continuer de travailler durant la période de travaux de construction d'un nouveau bâtiment (voir ci-dessous).

Mais la principale annonce c'est la construction d'ici deux ans d'un **local neuf et plus grand sur le site Gergovia Lettres** pour le SSU avec une partie réservée au SST. Et il y aura au niveau de la MVE Cézeaux un espace SSU qui sera créé à côté de l'espace SST et en lien avec la MVH.

Le projet de rénovation Dolet qui était estimé à 2,3 millions a été abandonné car cela n'aurait jamais été satisfaisant et ils ont opté pour du neuf à un coût à peine supérieur (entre 2,5 et 2,8 millions). Le délai pour l'ouverture de ce nouveau bâtiment n'est pas encore fixé. Il faut compter sur une durée minimum de 24 mois. On peut donc espérer une ouverture pour la rentrée universitaire 2021-2022.

La FSU a réagi en disant que ces annonces allaient dans le sens des attentes des personnels mais qu'il y avait nécessité de bien informer les agents et surtout de tenir compte de leur avis durant tout le processus d'élaboration et de réalisation du projet.

La Présidence a indiqué qu'elle allait rapidement réunir les agents pour les informer de cela.

Primes des BIATSS. Lors de la Conférence sociale qui s'est tenue le 8 janvier 2019,

convoquée par le Président et réunissant les organisations syndicales représentatives, celui-ci a annoncé qu'il comptait faire des propositions courant 2019 pour les catégories C pour se rapprocher des 300 € d'IFSE socle mensuels, objectif à atteindre à la fin du mandat. Pour les B, ils voudraient aussi atteindre les objectifs avancés lors de la fusion, soit 400 €. Mais rien n'est prévu en 2019 ! Rappelons aussi que les Assistants ingénieurs (ASI), catégorie A, ne sont qu'à 413€ par mois que que certains autres A ne sont qu'à 469€ (quand ils ne bénéficient pas de majorations particulières...).

Le Président et Benjamin Williams, vice-président CA ont dit lors de cette Conférence, qu'ils partageaient notre objectif et notre constat sur le fait que la fusion avait surtout bénéficié aux catégorie A et qu'il fallait corriger cela.

Il a été rappelé par les syndicats que la prochaine fusion avec SIGMA poserait la nécessité d'un réexamen des primes. Signalons qu'un catégorie B à SIGMA perçoit un socle mensuel variant entre 405€ et 508,33 €. Rappelons également que nos primes sont globalement plus basses que celles perçues par les agents du Rectorat.

FO et FSU ont rappelé lors de cette conférence leur demande d'équité pour ce qui concerne les Agents non titulaires, à savoir le versement d'une prime pour tous et non pas seulement pour ceux recrutés au moins un an avant la date de fusion. A travail et statut égal, salaire égal.

Action sociale : Un groupe de travail sur l'action sociale va être mis en place pour toiler les dispositifs en place qui connaissent quelques incohérences.

Complément à la campagne d'emploi 2019 avec 4 postes pour la création d'un DUT STID (STatistique et Informatique Décisionnelle) à l'IUT d'Aurillac avec 2 postes d'Enseignant-chercheurs (1 en Mathématiques, 1 en informatique), et 2 postes, dont un en informatique, qui seront occupés par des enseignants second degré, contractuels. Ces créations sont rendues possibles par l'attribution d'une enveloppe supplémentaire à l'UCA. Pour l'instant, aucun poste d'administratif n'a été demandé pour gérer l'arrivée de nouveaux étudiants à Aurillac. Le Président a répondu qu'une discussion allait avoir lieu avec la Communauté d'agglomération à ce propos.

Création également d'1 poste de MCF rattaché à l'UFR STAPS pour le portage du Master Choreomundus en Anthropologie de la danse (volume enseignement partagé avec l'UFR LCSH).

Dématérialisation des bulletins de salaires : Cette dématérialisation interviendra courant 2019 pour les personnels titulaires. Il faut s'assurer au préalable que chacun puisse récupérer son bulletin (dispositif de formation, mise à disposition d'ordinateurs pour les agents n'en disposant pas). Cette dématérialisation s'impose aux établissements.

La FSU a posé la question du stockage de ces données pour qu'un agent puisse en disposer à un moment donné. La RH va se renseigner. Il est probable que chaque agent disposera d'un espace personnel sur ENSAP (l'espace numérique sécurisé pour les agents de la fonction publique), une base relevant du Ministère des Finances, donc pas gérée par l'UCA. Les bulletins restent sur ce compte ENSAP toute la carrière de l'agent et 5 ans après le départ en retraite. On croise les doigts pour que le système soit vraiment bien sécurisé...

Une prime d'engagement pédagogique a été annoncée par la Ministre de l'Enseignement supérieur. Elle sera mise bientôt en place à l'UCA, intégrée à la PEDR selon les réponses faites par le Ministère. Mais il n'y a aucune nouvelle ligne budgétaire prévue pour financer cette prime, a précisé le Président.

Tous les compte-rendus de CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Eric Panthou
BAS, BU Droit
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Cyril Triolaire
Enseignant-Chercheur LCSH
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire académique SNESUP-FSU
cyril.triolaire@uca.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élue FSU Comité Technique (titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

Antonio Freitas
Enseignant-chercheur IUT Cézeaux
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Secrétaire SNESUP IUT
antonio.freitas@uca.fr

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU ESPE Chamalières
Élue FSU Comité Technique (suppléante)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
mazel@isima.fr

Claude Mazel
Enseignant-chercheur Institut d'informatique
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UCA
mazel@isima.fr